



UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
site-internet : www.udcgt72.org



SALARIE-E-S, RETRAITE-E-S

DEFENDONS NOTRE DROIT A UNE RETRAITE COMPLEMENTAIRE DECENTE !

ATTENTION DANGER !

Des négociations sont engagées avec le patronat (MEDEF) depuis le 17 février sur l'avenir des régimes de retraite ARRCO/AGIRC (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés/Association générale des institutions de retraite des cadres)

Le MEDEF fait tout pour minimiser l'importance de cette négociation, d'autant que ses intentions sont extrêmement dangereuses pour les salariés et les retraités.

Chômage, austérité salariale, refus de mettre à contribution les revenus financiers, voilà les raisons premières de l'insuffisance de financements de l'ARRCO, de l'AGIRC.

Il est urgent d'apporter des solutions.

Au moment où le Gouvernement impose une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité, c'est l'occasion pour le MEDEF de revendiquer la casse de notre système de retraite : disparition de l'AGIRC et menace sur l'ARRCO pour aller vers un système à cotisations définies (le montant des prestations est calculé en fonction du niveau des cotisations payées).

C'EST UN VERITABLE REcul DE SOCIETE QUE L'ON VEUT IMPOSER

AUX ACTIFS ET AUX RETRAITE-E-S

Au même moment où le Patronat reçoit de nombreux cadeaux du Gouvernement (CICE, pacte de responsabilité, exonérations de cotisations, etc...), celui-ci refuse toute augmentation de cotisations. Il est décidé à faire supporter la charge à l'ensemble des salariés, des retraités !

LE MEDEF VEUT BAISSER LES RETRAITES ET LEUR MONTANT :

- Reculer l'âge de départ en retraite en le portant à 65 ans, en instaurant un abattement pour tous les salariés.
- Remplacer l'ARRCO, l'AGIRC par un régime unique qui fonctionnerait « à cotisations définies » à la manière suédoise. Ce système a conduit en Suède à une baisse de 10% du montant des retraites en 4 ans.

- Baisser les pensions de réversion pour mieux les supprimer dans le futur. Les premières victimes sont les femmes qui ont souvent les plus basses pensions.
- Réduire le montant des pensions. La dernière proposition du MEDEF prévoit, pour les années 2016, 2017 et 2018, un nouveau gel des pensions s'ajoutant à celui déjà opéré en 2014 et 2015. Pour une pension complémentaire de 366€, la perte cumulée sur 5 ans serait de 392€, soit plus d'un mois de retraite complémentaire.

IL N'Y A PAS DE FATALITE
D'AUTRES CHOIX DE PROGRES SOCIAL SONT POSSIBLES
CAR L'ARGENT EXISTE DANS CE PAYS !

LA CGT FAIT DES PROPOSITIONS

DE FINANCEMENT IMMEDIATES, PRECISES ET CHIFFRÉES GARANTISSANT L'AVENIR DES REGIMES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES comme par exemple :

- Une autre distribution plus juste des richesses entre le capital et le travail.
- L'élargissement de l'assiette des cotisations à des éléments qui n'y sont actuellement pas soumis, comme l'épargne salariale (intéressement, participation...).
- Une augmentation modulée de la cotisation patronale en faveur de l'emploi.
- L'égalité salariale entre hommes et femmes résoudrait d'une façon importante le déficit de nos caisses de retraite.
- Un niveau de pension minimum à 75% du salaire.
- Pas de pension inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.

Et c'est possible car les milliards d'euros nécessaires existent. Il s'agit de prendre sur les profits réalisés, de supprimer toutes les aides aux entreprises qui ne cherchent qu'à augmenter les dividendes versés aux actionnaires, en particulier à celles qui délocalisent. S'attaquer enfin aux évasions fiscales et à la fraude aux cotisations sociales d'employeurs qui se comportent comme des truands et à ceux qui s'octroient des rémunérations indécentes et injustifiables.

La délégation nationale CGT ne pourra l'imposer que si les retraités, les salariés s'invitent à la table des négociations.

L'UNION DEPARTEMENTALE CGT 72 et son USR organisent un POINT D'INFORMATION:
diffusion de tracts, signatures de pétitions, audience auprès du MEDEF....

DE 10 H 00 à 13 H 00

Vendredi 16 Octobre 2015

devant le siège du MEDEF avec un point fort à 11 H 30

7 Avenue F. MITTERAND, Les Bureaux de l'Etoile, 72000 Le Mans

L'UD CGT 72 et son USR appellent les actifs et les retraités

à participer à cette PERMANENCE DE LUTTE